



**PROCES-VERBAL**  
de l'  
**ASSEMBLEE GENERALE**  
de la  
**CROIX-ROUGE VAUDOISE**  
du  
**lundi 25 juin 2018**

qui s'est tenue à 17h15  
en ses locaux sis Rue Beau-Séjour 9-13, à Lausanne

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 juin 2017  
(disponible sur internet : [www.croixrougevaudoise.ch](http://www.croixrougevaudoise.ch))
2. Rapports du Comité, de la Direction, des Responsables de Secteurs
3. Rapport de l'Organe de révision
4. Discussion des rapports, approbation des comptes et décharge au Comité
5. Elections et démissions de Membres du Comité
6. Election de l'Organe de révision
7. Divers

**La partie officielle est suivie d'un hommage au Directeur, Claude Gross,  
qui prendra sa retraite au 1<sup>er</sup> octobre 2018.**

COMITE	
Présents	Absents
M. SURBECK Michel, Président	Mme JACCOUD Jessica
Mme DORMOND BEGUELIN Marlyse, Vice-Présidente	M <sup>e</sup> PERRIN Antoine
M. FAVEZ Marc	
M <sup>e</sup> HEINZER Boris	
Mme MATTER Catherine	
M. POULIN Emmanuel	
Mme SCHAERRER Anne	
Mme WALDMEYER Anne	

DIRECTION	
Présents	Greffière
M. GROSS Claude, Directeur	Mme LONFAT Coralie, Secrétaire de Direction
Mme WICK Carine, Directrice adjointe	
Mme SCHAER Nathalie, Responsable Fundraising	

Monsieur Michel Surbeck, Président, ouvre l'Assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes en les remerciant d'avoir répondu à notre invitation.

Il salue tout particulièrement les personnalités suivantes :

- Madame Sylvie **PODIO**, Présidente du Grand Conseil de l'Etat de Vaud
- M. Guy **METTAN**, Membre du Conseil Croix-Rouge et Membre du Comité Exécutif-**CNAC (Conférence nationale des associations cantonales)**, qui représentera la Croix-Rouge suisse.
- M<sup>e</sup> Jean **HEIM**, Président de la Fondation CETRASA et Président du Conseil de Fondation de la Transfusion interrégionale CRS
- M. Henri **CORBAZ**, Président de l'Association INTERVALLE
- Madame Dominique **WYSS COSSY**, Municipale de la Commune de Chexbres
- Mme Caroline **ALVAREZ**, Représentante du Service de Protection de la Jeunesse
- Mme Cornelia **SEEGER TAPPY**, Membre de la Commission de Contrôle de Gestion de la Croix-Rouge suisse
- M. Vincent **SIMONE**, Directeur de la Fondation Donatella Mauri
- tous les **AUTRES INVITES**
- les **MEMBRES DU COMITE**
- tous les **MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION**
- tous les **MEMBRES DU PERSONNEL** et **BENEVOLES** de la CRV

Par ailleurs, il nous prie de bien vouloir excuser les personnes nommées ci-après, qui n'ont pu se joindre à nous, à savoir :

- Mme Annemarie **HUBER-HOTZ**, Présidente de la Croix-Rouge suisse
- M. Markus **MADER**, Directeur de la Croix-Rouge suisse
- M. Toni **FRISCH**, Membre du Conseil Croix-Rouge
- Mme Christina **ZIMMERMANN**, Responsable de la garderie Les Koalas de la Croix-Rouge vaudoise
- M. Pierre-Yves **MAILLARD**, Chef du Département de la Santé et de l'Action Sociale
- M. Robin **DELISLE**, Directeur de la Croix-Rouge neuchâteloise
- M. Grégoire **JUNOD**, Syndic de Lausanne
- M. le Conseiller d'Etat Philippe **LEUBA**, Chef du Département de l'économie et du sport
- M. le Conseiller d'Etat Pascal **BROULIS**, Chef du Département des finances et des relations extérieures
- M. Oscar **TOSATO**, Conseiller Municipal et Directeur des sports et de la cohésion sociale à la Ville de Lausanne
- M. Antoine **HARTMANN**, Secrétaire général de la Direction Sports et cohésion sociale de la Ville de Lausanne
- MM. Christophe **BORNAND**, Chef du Service de Protection de la Jeunesse, et Frank **DIAZ-SINTES**, Chef de l'Unité d'évaluation et missions spécifiques (UEMS)
- Mme Stéphanie **MONOD**, Cheffe de Service au Service de la Santé publique de l'Etat de Vaud
- M. Gérald **CRETEGNY**, Président de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants, représenté par Mme Sylvie **LACOSTE**, Secrétaire Générale
- M. Philippe **ANHORN**, Directeur du Réseau Santé Région Lausanne.
- M. André **CORBAZ**, Président de la Fondation W. et E. Grand d'Hauteville
- M. le Bâtonnier de l'Ordre des avocats vaudois, Maître François **ROUX**
- Mme Anne **OPPLIGER**, Secrétaire générale d'ORTRA Santé-social Vaud
- Mme Monique **RICHOZ**, Directrice de Pro Infirmis Vaud

Il salue également la présence de M. Daniel **DRAINVILLE**, nouveau Directeur de la Croix-Rouge vaudoise à partir du 01.10.2018. Il succèdera au Directeur actuel, M. Gross, suite au départ à la retraite de ce dernier.

Le Président, relevant qu'aucun divers et/ou question n'étai(en)t parvenu au Secrétariat Cantonal dans le délai imparti, propose d'approuver l'ordre du jour présenté. Sans objection, l'ordre du jour présenté est donc suivi.

**1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 juin 2017 (disponible sur internet : [www.croixrougevaudoise.ch](http://www.croixrougevaudoise.ch))**

Ledit procès-verbal a été mis à disposition de chacun sur notre site, comme annoncé. Quelques exemplaires ont également été mis à disposition à la réception (sur le desk d'accueil), pour consultation. Le procès-verbal n'appelle aucun commentaire et est dès lors approuvé à l'unanimité.

**2. Rapports du Comité, de la Direction et des Responsables de Secteurs**

Rapport du Président

Monsieur Surbeck procède à la lecture du *Rapport de la Présidence*, que l'on retrouve par ailleurs dans notre *Rapport annuel d'activité 2017* (p.2). Pour la forme, ce texte est repris ci-après dans son intégralité.

« A l'occasion de ce Rapport d'activité, le Comité de la Croix-Rouge Vaudoise souhaite tout d'abord dire sa reconnaissance à l'ensemble du Personnel et des Bénévoles, ainsi qu'aux Pouvoirs publics, qui lui accordent leur confiance. Il remercie également vivement les personnes privées, les institutions sociales et les entreprises, dont le soutien financier a permis d'assurer les prestations reconnues indispensables.

Ce *Rapport annuel d'activité 2017* est le dernier rédigé avec l'apport de notre Directeur, Claude Gross. Après trente-deux ans au service de la Croix-Rouge, dont vingt-et-un au poste de Directeur, Claude Gross prendra sa

retraite en automne 2018. La Croix-Rouge vaudoise est née du regroupement des Sections locales à la fin des années nonante et Claude Gross en fut nommé le premier Directeur en juillet 1997. Pétri d'humanisme, instinctivement promoteur de la concrétisation du principe fondamental d'*Humanité*, le nouveau Directeur a conduit le développement de la CRV avec une grande sensibilité aux besoins de la population vaudoise, avec le souci opiniâtre de les révéler et avec, aussi, la volonté constante d'anticipation.

Le Comité partage les convictions et les choix de Claude Gross, avec l'ensemble des Cadres, des Collaboratrices et Collaborateurs et des Bénévoles, pour apporter les bonnes réponses aux attentes des familles en difficultés, des personnes isolées ou dépendantes en raison de leur âge ou touchées dans leur santé, de celles nécessitant une formation relevant de la Croix-Rouge. Avec la détermination, toujours, de pratiquer des tarifs qui rendent ces prestations accessibles aux plus bas revenus.

Cela étant, le Comité veillera à ce que la nouvelle Directrice ou le nouveau Directeur, outre les compétences managériales nécessaires à la bonne conduite d'une Institution de la taille et de la complexité de la Croix-Rouge vaudoise, possède la sensibilité et cette dose d'humanisme indispensables pour assumer la responsabilité de direction dans le respect et l'application de « l'esprit Croix-Rouge » tel qu'évoqué ci-avant. La personne choisie aura également pour tâche de maintenir des liens solides avec les Autorités cantonales et communales ainsi qu'avec nos partenaires naturels. Elle devra, par ailleurs, renforcer la collaboration avec la Croix-Rouge suisse.

Au terme de cette belle carrière, le Comité tient à exprimer à Claude Gross sa profonde reconnaissance pour avoir fait de la CRV cette remarquable Institution vaudoise mais aussi pour la profondeur de son engagement, pour sa loyauté, pour la qualité et la chaleur de nos relations, pour tout ce qu'il a apporté aux Bénéficiaires de la CRV, au Personnel et aux Bénévoles. Et nous lui souhaitons une retraite riche en satisfactions et en surprises qui répondent à ses attentes les plus fortes, avec, enfin, du temps pour lui-même, sa famille, ses proches et amis, pour des découvertes et de nouveaux engagements enthousiasmants.»

### Rapport du Directeur

Monsieur Gross procède à la lecture du *Message du Directeur*, que l'on retrouve par ailleurs dans notre *Rapport annuel d'activité 2017* (p.3). Pour la forme, ce texte est repris ci-après dans son intégralité.

« Tel est le 1er des 7 Principes Fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge; il ne peut être à géométrie variable : il est un et indivisible.

J'ai lu dernièrement un édito dans un hebdomadaire, qui affirmait que l'humanité se déshumanise. Le journaliste dressait en effet un portrait peu flatteur et pour le moins inquiétant sur ce qu'il estime être un désintérêt grandissant de la population face aux malheurs qui assaillent certains peuples de la planète ainsi que les personnes précarisées.

Un bref instant, j'ai adhéré aux arguments développés, mais j'ai immédiatement réalisé qu'il fallait véritablement pondérer ce genre d'affirmation au regard de ce que je peux vérifier jour après jour en considérant notamment l'énorme dévouement de l'ensemble de nos Bénévoles et de nos Collaborateurs.

En effet, un nombre grandissant de situations que nous confions à ces derniers ou à nos Infirmières, tout comme à nos Assistantes Croix-Rouge, lorsqu'elles interviennent auprès des familles, sont préoccupantes, tant les degrés de solitude et de détresse sont élevés.

On ne mesurera jamais assez ce que tous ces « Ambassadeurs de la Croix-Rouge vaudoise » prennent sur leurs épaules car dans les rues de nos villes, où il est presque impossible de deviner ce qui se déroule derrière les fenêtres, il y a des femmes, des hommes et des enfants, qui attendent en silence qu'on leur rende visite, qu'on les aide et que l'on réchauffe quelque peu leur quotidien par une visite apaisante, une présence rassurante ou un sourire. C'est là, précisément, que le Principe d'Humanité prend toute sa valeur et, croyez-moi, il est loin de s'atténuer et encore moins de se déshumaniser. C'est ainsi que j'ai acquis la certitude que l'humanité entre individus demeure bien réelle.

En repensant à tous les messages que j'ai écrits dans les précédents rapports annuels, j'ai le sentiment qu'ils finissent par tous se ressembler et qu'ils soulignent inlassablement, année après année, les besoins de la population fragilisée. C'est sans doute vrai. Toutefois, malheureusement, je n'ai fait que traduire la réalité d'une partie de la société, une réalité que je ne peux passer sous silence, puisqu'elle est loin d'avoir disparu.

De quoi sera fait l'avenir de la Croix-Rouge vaudoise au regard de tous les défis qui l'attendent ? Poser la question, c'est déjà y répondre ! Et nos Membres, nos Donateurs et les Pouvoirs publics nous y aident grandement : qu'ils soient ici tous très sincèrement remerciés.

Ce message est le dernier que je rédige, attendu que je vais prendre ma retraite à l'automne 2018. La place me manque pour vous partager toutes les émotions qui sont les miennes à l'approche de cette échéance. Certes, les obstacles rencontrés furent nombreux, tout comme les soucis, mais aussi que de joies face aux abondants projets aboutis et aux merveilleuses et enrichissantes rencontres que j'ai faites.

C'est la raison pour laquelle je tiens à insister une fois encore sur ce Principe d'Humanité, qui fut mon véritable moteur durant les 32 ans passés dans cette magnifique Institution, un Principe que je ne manquerai pas de transmettre à la personne qui me succédera.

Pour imaginer ma volonté, je ne résiste pas à l'envie de citer Goethe :

*« On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin. »*

Merci à vous tous pour votre fidélité et votre confiance envers la Croix-Rouge vaudoise. »

### Rapport de la Directrice adjointe

La Directrice adjointe, Mme Carine Wick, présente les comptes de l'exercice 2017, ainsi que les principaux objectifs et résultats atteints par le Secteur administratif et financier.

Les slides diffusés et commentés sont repris ci-après :



Ci-contre, voici l'évolution des revenus sur ces 5 dernières années. Entre 2013 et 2017, les revenus ont augmenté de 16,50% dont plus de 10% entre 2015 et 2017.

L'an dernier, Carine Wick avait mis l'accent sur la politique d'investissement de l'Institution en 2016 et 2017 pour la création d'un service de recherches de fonds dans l'objectif d'améliorer la situation financière de la Croix-Rouge vaudoise.



Les fonds récoltés sur cette année représentent plus de 25% du total des produits.

Les premiers effets se font déjà sentir par une augmentation de 19.50 % des revenus de recherches de fonds par rapport à l'an dernier. Le travail de coaching auprès des étudiants pour le recrutement des membres, ainsi que les résultats de l'identité visuelle et l'analyse du marché privé, ont permis ces très bons résultats.

Le CA réalisé sur les prestations facturées a légèrement diminué. Pour la Garde d'Enfants à Domicile ainsi que pour la Garderie, cela ne signifie pas forcément une baisse du volume

des prestations, bien au contraire. Cette diminution est à mettre en relation avec la stratégie de politique tarifaire souhaitée par le comité, la Commune de Lausanne, les partenaires subventionneurs, permettant l'accessibilité aux familles, quel que soit leur situation financière. Les différents écarts à la baisse des autres prestations restent absorbables mais nous devons néanmoins nous assurer que les tarifs des prestations sont adaptés à nos coûts, toutes activités confondues. Nous devons faire preuve d'innovation pour rétablir cette baisse.

Face à la conjoncture et à la concurrence accrue, il s'avère extrêmement important de poursuivre et de développer notre collaboration avec l'ensemble de nos partenaires subventionneurs, afin de nous assurer de la pérennisation des missions qui nous sont confiées mais également, de la prise en charge des coûts impliqués. L'Etat a reconnu

notre savoir-faire dans les domaines de l'aide, l'intégration sociale, la santé et la formation. Cette reconnaissance se traduit par l'augmentation de leur soutien sur ces 5 dernières années de 18,5 % - augmentation à mettre en relation directe avec l'évolution des volumes de prises en charge auprès de nos bénéficiaires.

### REVENUS 2017

TOTAL DES REVENUS : CHF 7'671'201

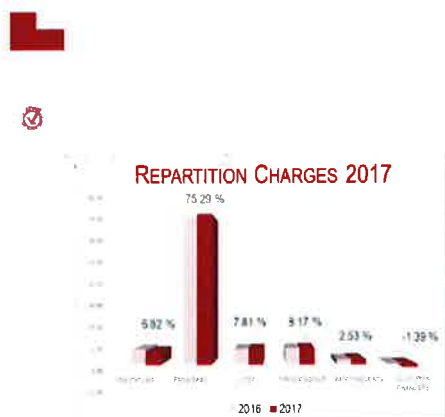
+ 3.80 % / 2016 / CHF 7'390'653

+ 2.50 % / Budget 2017 / CHF 7'484'249

Le total des revenus 2017 présente un montant global de CHF 7'671'000, soit une augmentation de 3,80 % par rapport à 2016 et de 2,50 % sur le budget.



Concernant l'évolution des charges sur ces 5 dernières années, nous constatons un pic important entre la fin de l'année 2015 et mi-2017. Cette augmentation est en lien avec la création des services support et de recherches de fonds. Pour asseoir les fondements de ces structures, des investissements ont été effectués durant 18 mois.



La répartition sur l'ensemble des charges reste malgré tout assez stable et les charges des nouvelles structures sont maintenant intégrées.

Dès mi-2017, nous avons pu stabiliser l'évolution des coûts sur les prestations de recherches de fonds, voire même inverser la courbe avec une légère diminution des coûts.

La masse salariale a été ajustée en fonction de l'augmentation des volumes de prestations. Au 31 décembre 2017, les effectifs sont de 52 emplois plein temps, soit 44 pour le personnel fixe et 8 pour l'ensemble des ACR et les formateurs externes.

La valorisation des activités effectués par les bénévoles est estimée à CHF 1'184'000, soit une augmentation de presque 10%. La formation de ces derniers a également été intensifiée sur ces deux dernières années, ceci en étroite collaboration avec le secteur de la formation.

L'ensemble des frais généraux reste sous haute surveillance. Nous restons attentifs aux choix des fournisseurs et la qualité de leurs prestations. Ces frais peuvent toujours faire l'objet d'économie potentielle et nous n'hésitons pas à nous remettre en question sur le choix de nos partenaires.

D'ici 2 ans, en 2020, les amortissements liés aux frais d'aménagement dans les locaux de Beau Séjour en 2003 seront finalisés. Même si ces charges ne représentent pas de flux monétaires, ils ont une incidence sur le résultat annuel.

Enfin, cette année nous avons pu bénéficier de revenus sur le portefeuille de titres contrairement aux exercices précédents où le marché avait été passablement chahuté.



## CHARGES 2017

TOTAL DES CHARGES : CHF 7'855'625

- 0.60 % / 2016 / CHF 7'901'254

- 2.30 % / Budget 2017 / CHF 8'035'465

Le total des charges 2017 présente un montant global de CHF 7'855'600.- soit une légère diminution de 0.60 % par rapport à 2016 et de 2,3 % du budget de l'exercice.

### RÉPARTITION DES CHARGES



Nous devons néanmoins garder à l'esprit la répartition entre les charges de projets et les charges administratives.

A l'issue de cet exercice 2017, la proportion représente 70/30.

Sur les 30% des charges administratives, 7,5 % sont dévolues à la recherche des fonds et 2,3 % à la publicité.

Concrètement, sur CHF 1.- récolté en recherches de fonds en 2017, nous avons dépensé 31 cts en frais directs. L'objectif aujourd'hui est de pouvoir diminuer ce coût et parvenir à un ratio entre 20 et 25 cts. Sur l'ensemble des revenus de l'institution, sur CHF 1.- récolté, nous avons dépensé CHF 1,02 contre 1,07 en 2016. Sur une proportion de presque CHF 8'000'000, c'est

encore trop. Néanmoins, l'amélioration des finances est concrète, mais il s'agit d'un processus qui s'échelonne sur plusieurs années avant de pouvoir atteindre l'équilibre.

### COMPTE D'EXPLOITATION

	2017	2016
Produits d'exploitation	7'671'201	7'390'653
Charges d'exploitation	7'855'625	7'901'254
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-184'424</b>	<b>-510'601</b>
Mouvement hors exploitation	-9'430	22'190
Mouvement des fonds affectés	-17'334	-9'086
Mouvement du capital de l'organisation	-80'930	125'520
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-292'118</b>	<b>-371'977</b>

Enfin, un dernier volet pour les écritures finales.

Le résultat d'exploitation avant l'imputation des différents mouvements de fonds se monte à une perte de CHF 184'400.

Sur les fonds récoltés durant l'année, nous avons dissout les montants relatifs aux investissements effectués sur l'exercice ainsi que d'autres fonds récoltés durant l'année.

Pour les fonds affectés, sur les CHF 297'000 récoltés, nous avons utilisés CHF 279'000 et pour les fonds de l'organisation, sur un total de CHF 613'000.-, nous avons ponctionné CHF 532'000.-. Le solde de ces fonds de CHF 98'000 est conservé au bilan.

### RESULTAT 2017

RESULTAT 2017 : CHF -292'118

Exercice 2016 - CHF -371'976

Budget 2017 - CHF -361'400

L'exercice 2017 se finalise avec une perte de CHF 292'118 sur un budget de CHF 361'400.-

Même si ce résultat correspond aux pronostiques et à la stratégie d'amélioration des finances de l'Institution, nous devons rester attentifs à ce que nos réserves restent dans les normes Zewo. A l'issue de cet exercice, nous sommes au plancher de ces normes.



Quelques mots encore sur la trésorerie de l'institution.

La variation des liquidités sur l'ensemble de l'année présente un montant de CHF -166'000 dont CHF 97'000 sont dévolus aux différents investissements et CHF 69'000 représentant le déficit réel de cash-flow. Il s'agit certes une amélioration sensible par rapport aux précédents exercices et nous devons poursuivre nos efforts pour que cette tendance à l'équilibre entre nos charges et nos produits se confirme rapidement.

**ET DEMAIN.....**

**Innov**, ce n'est pas avoir une nouvelle idée mais arrêter d'avoir de vieilles idées

Edwin Herbert Lind

Le changement est notre force vitale, nous devons oser le concrétiser.

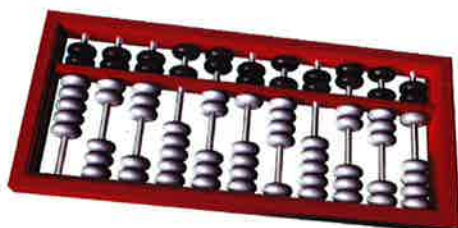
*Innov* ce n'est pas avoir une nouvelle idée mais c'est arrêter d'avoir de vieilles idées.

Pour atteindre les objectifs qui sont les nôtres, l'année 2018 et les suivantes devront être des années où l'innovation est notre moteur. Nous devons être inventifs, progresser, améliorer notre fonctionnement, réformer si nécessaire, changer nos habitudes. C'est un défi crucial pour notre avenir, nous devons développer une culture de l'innovation afin de nous montrer encore plus compétitif, efficace pour faire face à tous les enjeux. Il nous

faudra de l'audace, adapter tous les paramètres, faire preuve d'encore plus de curiosité, anticiper, consolider les passerelles entre les secteurs, accompagner les mutations pour qu'elles puissent s'effectuer en adéquation avec les valeurs qui sont celles de notre Institution.

Tous ces objectifs ne seront bien sûr possible qu'avec le soutien de tous les collaborateurs, les forces vives de l'Institution. Ils sont présents chaque jour pour soutenir, accompagner et former.

**MERCI.....**



25 juin 2018

Carine Wick tient également à remercier chacun/e pour son investissement tout au long de l'année, ainsi que les Membres du Comité pour leur précieux soutien, leur confiance et leur investissement.

Enfin, elle transmet un dernier remerciement à Claude Gross, pour tout ce qu'il a apporté à la Croix-Rouge vaudoise durant ces 3 dernières décennies et lui souhaite une belle et active retraite.

Rapport du Trésorier

Monsieur Poulin, notre Trésorier, présente son rapport, selon le Bilan au 31.12.17 (p.20 du *Rapport annuel d'activité*, disponible sur notre site [www.croixrougevaudoise.ch](http://www.croixrougevaudoise.ch))



## Rapport des Responsables de Secteurs

Les Responsables de Secteurs, à savoir Mme Lelia Trezzini – Responsable du Secteur Santé et Aide aux Familles, Mme Muriel Cuendet Schmidt et M. Stéphane Ballaman – Co-Responsables du Secteur Social et Bénévolat, ainsi que M. Quentin Rime – Responsable du Secteur Formation, nous présentent leur rapport commun, selon « *L'Activité des Secteurs* » / pp. 4 à 12 du *Rapport annuel d'activité*. Leur intervention respective est calquée sur la projection de petites interviews sonores, retranscrites sur écran, auxquelles ils apportent les compléments d'informations.

Les sujets suivants sont abordés :

### Baby-sitting :

Le Service de Baby-Sitting est destiné à du loisir parental le week-end ou en soirée. L'utilisateur peut acheter une liste moyennant une cotisation annuelle de CHF 50.- dans laquelle est incluse l'Assurance Responsabilité Civile. Nous fournissons la liste et l'utilisateur cherche lui-même une Baby-Sitter proche de son domicile.

L'institution compte 580 usagers et 300 Baby-Sitters dans l'ensemble du Canton.

Les Baby-Sitters reçoivent une formation de 10 heures, dispensée par le Secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise, le but étant d'apprendre les gestes essentiels pour prendre en charge un enfant dès son troisième mois et d'identifier les sources d'accident pour prévenir les risques.

En 2017, le Secteur Formation a dispensé 5470 heures pour 38 cours et certifié 547 baby-Sitters.

### Service d'aide et d'accompagnement (SAA) :

Le Service d'aide et d'accompagnement est une prestation destinée aux personnes âgées assurée par les bénévoles de la CRV qui consiste en :

- L'assistance aux courses et repas
- L'accompagnement aux loisirs
- Et la relève bénévole de proches aidants

En quelques chiffres, ce sont : 22'000 heures effectuées en 2017 par 424 Bénévoles sur l'ensemble du Canton.

Parmi les prestations du SAA figurent :

- Le service de Transport, également destiné aux personnes âgées et à mobilité réduite.

Les bénévoles conduisent les bénéficiaires à leurs rendez-vous thérapeutiques au utilisant leur propre véhicule. Ce sont presque 350'000 KM que les bénévoles ont passés derrière leur volant en 2017.

- La « Chaise rouge » :

Il s'agit de l'accompagnement de personnes en situation de handicap physique ou psychique dans leur projet individuel de loisirs, tel que se rendre au musée, cinéma, à la piscine, partir en randonnée, etc.

Un total de 1040 sorties a été effectué en 2017.

### Ateliers formatifs pour Proches aidants :

Destinés aux personnes âgées, mais pas uniquement, les ateliers formatifs pour Proches aidants portent sur différentes thématiques, notamment : la gestion de la culpabilité et l'épuisement, la sécurité dans les déplacements, la communication en situation de handicap et troubles cognitifs et l'accompagnement en fin de vie.

En 2017, la Croix-Rouge vaudoise a animé 5 ateliers, ce qui représente environ 300 heures participants.

### Cours Auxiliaire de Santé (AXS) :

Les auxiliaires de santé, actifs au sein des EMS et CMS travaillent en lien direct avec les personnes âgées.

En 2017, 340 participants ont reçu leurs certificats d'auxiliaires de santé représentant près de 36'000 heures participants.

La formation AS CRS, c'est aussi une première formation pour certaines ou certains des participants et un premier pas dans le monde du travail. Dans cette optique, la CRV s'est joint à la table ronde organisée par l'OrTra Vaud

rassemblant les trois principaux organisateurs de cette formation :

- L'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)
- L'association vaudoise d'établissement médico-sociaux (AVDEMS)
- La Croix-Rouge vaudoise (CRV) ainsi que les représentants de l'Etat de Vaud à savoir la Direction générale de l'enseignement Post-obligatoire (DGEP) et le Service de la santé publique (SSP).

Le but de ce groupe de travail étant de statuer sur la possibilité de reconnaître les compétences des auxiliaires de santé provenant de ces trois formations en vue d'une validation des acquis pour l'obtention de l'attestation fédérale professionnelle d'aide en soins et accompagnement. Le groupe de travail s'est dissous.

#### Cours Français Santé :

Indépendamment de la nationalité ou de leur langue maternelle, le cours Français Santé s'adresse aux personnes désireuses d'améliorer leurs connaissances linguistiques, à l'écrit comme à l'oral. L'automne 2017 a vu le lancement de cette nouvelle prestation avec deux sessions complètes de 12 participants chacun.

Le but de cette formation est d'augmenter le niveau de langue de B1 à B2 en 15 sessions de 3 heures.

#### Vivre ici :

Destinée aux migrants nouvellement arrivés dans le canton de Vaud, la prestation « Vivre Ici » est un programme d'intégration sociale.

Actuellement, il comprend 3 types d'activités qui sont :

1. L'assistance administrative (simple)
2. Les tandems linguistiques
3. Et la découverte des lieux marquants de la région.

Cette prestation a débuté en 2017 dans la commune de Payerne pour s'étendre à celle de Lucens, La Croix-Rouge vaudoise lui souhaite « longue vie ».

#### Conclusion :

Pour terminer, les Responsables de Secteurs remercient l'ensemble des partenaires qui soutiennent financièrement la Croix-Rouge vaudoise, ainsi que toute l'équipe (collaborateurs et bénévoles). Ils adressent un mot particulier au Directeur, M. Gross, qui depuis 3 décennies s'investit sans compter. Ils l'en remercient chaleureusement.

### **3. Rapport de l'Organe de Révision**

Le rapport de l'Organe de Révision sur le contrôle restreint est lu par M. Sergio Del Sordo, Expert-réviseur agréé chez Fidacor SA.

Ce texte ne soulève aucun commentaire, et, à l'unanimité, l'Assemblée approuve les comptes présentés.

Le Président remercie la Fiduciaire pour son travail et son soutien.

### **4. Discussion des rapports, approbation des comptes et décharge au Comité**

Aucune discussion n'étant soulevée, les comptes 2017 et les différents rapports sont approuvés.

Décharge est donnée au Comité.

## 5. Elections et démissions de Membres du Comité

### DEMISSIONS :

- Pas de démission à ce jour.

### ELECTION :

- Afin de renouveler notre Comité, la candidature de Mme Allegra **CHAPUIS** est proposée lors de cette Assemblée Générale.

#### Biographie de Mme Allegra Chapuis :

Mme **CHAPUIS**, d'origine suisse et italienne, a obtenu un diplôme de psychomotricienne à l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris. Elle a débuté sa carrière professionnelle comme éducatrice et assistante sociale, avant de travailler pour le cabinet médical de son mari, M Christophe Chapuis.

En parallèle, elle a été juge au Tribunal de Baux à Vevey et Lausanne.

Dans ses engagements politiques, elle a été Conseillère communale à Lutry et elle a aussi fait partie de l'Assemblée Constituante du Canton de Vaud de 1999 à 2002.

Elle est également très impliquée dans le monde associatif et l'aide aux personnes les plus fragiles. Elle a été membre de diverses associations dont le Centre Social Protestant, Appartenances et la Coopérative de Logement de Lutry.

Elle a été présidente de la fondation Profa de 2002 à 2014 ainsi que de l'Association Astrée (Association de soutien des victimes de traite et d'exploitation) qu'elle vient de quitter.

Son profil, ses compétences, ses qualités relationnelles et son expérience seront de précieux atouts pour notre association.

La candidature est soumise au vote et approuvée à l'unanimité par l'Assemblée.

## 6. Election de l'Organe de Révision

Le Président propose de réélire Fidacor SA pour l'exercice 2018.

Ladite proposition est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée et des félicitations sont formulées à M. Sergio Del Sordo.

## 7. Divers

Aucun divers n'ayant été proposé avant l'Assemblée Générale, le Président demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

Aucune question n'étant posée, le Président passe la parole à **Mme Sylvie PODIO**, Présidente du Grand Conseil de l'Etat de Vaud.

Dans son discours, Mme Podio souligne le fait que la Croix-Rouge ne rayonne pas seulement de manière internationale, mais aussi locale. Elle met l'accent sur la prestation reconnue du baby-sitting et la formation pour les personnes âgées. Elle salue également le travail effectué en lien avec le Canton de Vaud pour la valorisation des acquis professionnels, ce qui donne la possibilité, notamment pour les femmes, de bénéficier d'une formation reconnue et de pouvoir gagner sa vie comme tout un chacun. Elle ajoute qu'il n'est pas toujours facile pour une institution de concilier des prestations de qualité et des finances correctes, tout en gardant sa capacité d'indépendance; elle mentionne que la population vieillit et qu'il s'en suit une nécessité en tant que collectivité publique de pouvoir bénéficier d'acteurs privés. Enfin, elle salue la mission de la Croix-Rouge vaudoise, remercie

tous les acteurs concernés - professionnels et bénévoles - pour leur engagement et souhaite à M. Gross, Directeur de l'Institution, une belle retraite.

Le Président passe la parole ensuite à M. **Guy METTAN**, Membre du Conseil Croix-Rouge et Membre du Comité Exécutif-**CNAC (Conférence nationale des associations cantonales)**, représentant de la Croix-Rouge suisse lors de cette Assemblée.

M. Mettan transmet les meilleures salutations de Mme Annemarie **HUBER-HOTZ**, Présidente de la Croix-Rouge suisse et M. Marc **GEISSBÜHLER**, Vice-Président de la Croix-Rouge suisse et Préposé du CE-CNAC. Il félicite la Croix-Rouge vaudoise pour son activité, ainsi que le Comité, la Direction, mais également toutes les personnes qui représentent l'Institution (membres, bénévoles, collaborateurs, etc.), pour leur engagement.

Il aborde deux aspects parmi les préoccupations de la Croix-Rouge suisse, à savoir la thématique de la migration, dont la Croix-Rouge suisse s'est beaucoup préoccupée, ainsi que la réforme des statuts. Il souligne que la CRS a décidé de simplifier la composition des Membres de la CNAC (Conférence nationale des Associations cantonales) et en explique les grandes lignes (il y aura dorénavant 12 Membres du Conseil Croix-Rouge et 2 représentants supplémentaires issus des associations cantonales). Enfin, il remercie Claude Gross, Directeur de l'Institution, pour son engagement de qualité au sein de la Croix-Rouge vaudoise durant 32 ans.

Sans autre point à l'ordre du jour, la partie statutaire de cette assemblée est levée à 18h10.

## ➤ **SECONDE PARTIE**

A l'issue de la partie statutaire, Mme Marlyse Dormond Béguelin, Vice-Présidente, prend la parole pour rendre hommage au Directeur Claude Gross, qui prendra sa retraite au 01.10.2018. Elle résume son parcours durant ses 32 dernières années et souligne qu'il a su avec professionnalisme et humanisme répondre aux exigences d'un statut de Directeur d'une telle Institution.

### **- Discours de M. Claude GROSS**

Puis M. Claude Gross, Directeur, prend à son tour la parole. Son intervention est la suivante :

Des 7 principes fondamentaux qui régissent le mouvement de la Croix-Rouge, celui d'humanité a toujours été celui qu'il a mis principalement en avant. Ce n'est pas que les 6 autres le laissent indifférent, loin de là, mais il l'a porté avec conviction tout au long de ses activités dans cette Institution et c'est ce principe qui est en partie à l'origine de ce qu'il a pu réaliser ici. Passer en revue les 32 ans qu'il a vécu ici serait absolument soporifique, aussi s'abstiendra-t-il de le faire. Cependant, il ne peut s'empêcher de préciser que de tenir les clés et d'habiter la maison Croix-Rouge n'est pas un exercice de tout repos. Mais loin de lui l'idée de se plaindre car il a vécu ces années avec passion, et a tellement reçu en retour.

Avoir reçu cette responsabilité n'a fait qu'amplifier son goût d'agir et sa passion pour l'être humain. Une chose est certaine, recevoir un outil aussi formidable qu'une Institution telle que celle-ci, lui a permis de concrétiser des projets, aidé en cela par des collaborateurs qui ont été d'accord de le suivre dans des terrains parfois complexes. Car ce sont eux, ainsi que les bénévoles de l'Institution, qui ont accompli le plus gros du travail, attendu que sa fonction l'éloigne hélas le plus souvent du terrain, et c'est eux qui font avancer les choses de par leurs observations et leur savoir-faire.

Il souhaite particulièrement remercier celui qui lui a précisément confié les clés de la Croix-Rouge vaudoise, à savoir M<sup>e</sup> Heim, ici présent à cette Assemblée générale, qui était à cette époque Président de la Croix-Rouge de Lausanne et environs. Il précise que la confiance de M<sup>e</sup> Heim envers le néophyte qu'il était, assistant social, sans vraiment d'expérience dans le domaine de la gestion d'entreprise, fut pour lui un cadeau immense, qui a donné une direction nouvelle et surtout exaltante à sa vie professionnelle. Il ne le remerciera jamais assez.

Passer 3 décennies en ces murs, cela peut sembler une éternité. Toutefois, maintenant qu'elles sont derrière lui, il relativise cette durée et en mesure posément les conséquences.

Il y a eu des moments de doute, de peur, de colère et de découragement, mais aussi et surtout des moments de joie intense. Ce sont à ces derniers qu'il doit d'avoir tenu le cap, surtout durant les 10 premières années de sa présence ici, alors qu'on lui avait confié la responsabilité de gérer et d'héberger les 6000 requérants d'asile que comptait le Canton de Vaud.

Il lui est arrivé de devoir prendre des décisions ou en son fort intérieur, l'homme idéaliste qu'il est, affrontait le Directeur qu'il est aussi. Ce fut des combats sans pitié, alors quelques fois c'est l'homme qui remportait la partie, d'autre fois pas. Ces moments-là, vous marquent profondément, croyez-le.

Mais en dépit de toutes ces considérations ainsi résumés, le principe d'humanité fut son guide et va le demeurer dans ce qu'il entreprendra sans doute une fois la retraite venue.

Depuis longtemps, il a pleinement pris conscience que la Croix-Rouge vaudoise poursuivra sa route, car telle est sa raison d'être. Il est extrêmement confiant pour la suite de cette histoire qui s'écrira sans lui et termine par ces mots : « Oui j'ai confiance car la « maison Croix-Rouge », comme j'ai toujours aimé la nommer, est habitée par des hommes et des femmes qui croient en ce qu'ils font et je sais qu'ils sauront affronter les écueils qui, inévitablement se présenteront, car ils sont pétris, eux aussi, d'humanité. »

**Quelques mots d'adieu à l'attention de M. Claude Gross prononcés par le Président, M. Michel SURBECK :**


Puis, à son tour, M. Michel Surbeck, Président, formule quelques mots d'adieux à l'attention de M. Claude Gross. Il le félicite pour son parcours remarquable et son fidèle engagement, et le remercie avec amitié et reconnaissance pour l'ensemble du travail qu'il a accompli pour la Croix-Rouge vaudoise.

A l'issue de cette partie, Mme Marlyse **DORMOND BEGUELIN** et Mme Nathalie **SCHAER** remettent à M. Claude **GROSS** un présent « symbolique », soit une couronne de lauriers en guise de vifs remerciements.

Pour clôturer amicalement cette session (18h45), le Président invite tous les participants à prendre part à l'apéritif offert.



Michel Surbeck  
Président



Coralie Lonfat  
Greffière